









Sequed'infor

Le bulletin municipal de la Ville

Juillet 2021

N°105





page 8 Travaux et aménagements



pages 9-11 : Dossier

Le centre communal
d'action sociale



Chères Sequedinoises, chers Sequedinois,

Déjà une première année de mandat à vos côtés. Cette année exceptionnelle, marquée par un contexte pandémique interdisant de nous rapprocher les uns des autres, d'échanger de vive voix lors de manifestations et ainsi de mieux nous connaître, n'empêche pas la municipalité d'agir et d'avancer concrètement pour la Ville. L'équipe municipale est engagée à tous les niveaux et le premier semestre a été particulièrement riche en action, en voici un aperçu :

Le président de la MEL à Sequedin

Début 2021, j'ai reçu Damien Castelain président de la MEL, et lui ai exprimé les problématiques de notre ville nichée au cœur des stratégies métropolitaines qui impactent notre vie : LINO, échangeur sur l'A25, voie de contournement, infrastructures, voiries, mobilité, circulation des poids-lourds, zone à faibles émissions, logements SRU (courrier envoyé au Président de la République sur le sujet - cf page 5).

Les travaux sur la commune

Les travaux de la rue du Pont prendront fin début août, ceux de l'avenue des Acacias sont prévus au 4ème trimestre, la mise en priorité à droite de nos grands axes routiers est effectuée. La salle Loridant est remise en peinture, le changement des huisseries de la Mairie engendrera des économies d'énergie, l'aire de jeux située place Corneille est remise aux normes et agrandie...

Retour aux animations qui font la vie!

Début juin, la perspective d'une vaccination grandissante a ouvert les portes d'un déconfi-

nement progressif et nous avons immédiatement saisi l'opportunité de vous proposer de beaux rendez-vous comme la journée accrobranche pour les collégiens, les 2 fêtes de la musique, le feu



Christian Lewille,

d'artifice du 13 juillet, l'opération Belles Sorties organisée le 14 juillet avec nos voisins...

Pour la rentrée, l'équipe municipale ainsi que vos associations font le maximum pour créer les conditions de rencontres, d'échanges et de convivialité. Vous retrouverez d'ailleurs toutes les associations sequedinoises au forum des activités le dimanche 5 septembre, sur le parvis du pôle culturel.

La saison culturelle et le programme des animations sont prêts. Vous en trouverez un large aperçu dans ce bulletin.

Bien sûr, nous surveillons attentivement l'évolution du variant delta qui nous invite à rester prudents et à conserver les réflexes des gestes barrières.

Pour le moment vivons chaque instant comme une fête.

Merci à vous et bel été à tous!

Bien fidèlement, votre Maire.

Christian LEWILLE

Sequed'infos n°105 - Dépôt légal Juillet 2021 - Mise en page et rédaction : Service Communication - Directeur de la publication : Christian LEWILLE, Maire de Sequedin - Hôtel de Ville -rue Marais- 59320 Sequedin - Tél : 03 28 82 91 91 -courriel : contact@sequedin.fr - Imprimé à 2000 exemplaires - Distribué dans tous les foyers sequedinois. Aucun article de cette publication ne peut être utilisé ou reproduit sans autorisation du Maire. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos : F.Tarragon, A. Conion, V. Conion, unsplash, freepik, noun project

Infos en métropole 4 -	5
	 La Liaison Intercommunale Nord-Ouest Damien Castelain en visite à Sequedin Travaux du Pont, encore un peu de patience Lettre au Président de la République Passerelle vieillissante
Dans ma ville 6 -	 Un budget équilibré Collecte des déchets ménagers Travaux et aménagements
Dossier 9 - 1	Le Centre Communal d'Action sociale
	 L'aide sociale légale L'action sociale facultative Solidarité vers les jeunes
Jeunesse 12 - 1	Le CME se définit en quelques mots Dans les écolesavant les vacances Les collégiens prennent de la hauteur Pass culture à 18 ans Carte Génération HDF
Communication 1	 Et si on faisait un point com' Notre centenaire : Mr Verstraete Disparition de Marcel Gryson
Environnement 1	 Nappes phréatiques au plus bas Du miel et des abeilles La carte de voeux pousse
Sorties et culture 16 - 1	 Revivre en musique, une vraie fête Expos photos «Au naturel» Enquête policière en médiathèque Portage de livres à domicile La science en médiathèque L'atelier découverte et création, c'est quoi ? Printemps des poètes Agenda du 2ème semestre
Dans ma ville 18 -1	Ma ville en imagesRendez-vous à venir

La Liaison Intercommunale Nord-Ouest (LINO)

Un projet de territoire à venir :

a Liaison intercommunale Nord-Ouest fait l'objet d'un arrêté d'utilité publique depuis 2014. Le projet concernant Emmerin, Loos, Haubourdin et Sequedin vise à relier les pôles d'excellence Eurasanté/CHU, Euratechnologies (et à terme Euralimentaire) et à réaliser le nouvel échangeur sur l'A25 (Loos Sequedin). L'enquête publique portant sur la partie environnementale s'est achevée le 14 mai. 84 habitants et élus des 4 villes ont formulé leurs remarques.

Les premiers coups de pioche sont prévus du côté d'Emmerin début 2022.

La partie concernant Loos/Sequedin est prévue en 2023 et 2024. Elle démarre rue de Sequedin à Loos (magasin Match) et aboutit rue du Marais à Sequedin (Pont de la Deûle), pour permettre d'aller vers le site de la Pierrette et le Marais de Lomme. Des voies douces végétalisées (piéton, vélo) y sont intégrées. La construction de l'échangeur sur l'A25 débutera fin 2023 jusqu'à fin 2025.

La réalisation de la voie de contournement de Sequedin ne fait pas partie de ces travaux.

La municipalité de Sequedin reste très active et vigilante sur les dossiers de voirie et de circulation à travers ses interventions auprès de la MEL. Elle a d'ailleurs obtenu de sa part la réalisation d'une étude de circulation générale sur la commune d'ici au second semestre 2021.



Ce qu'il faut retenir:

Les études pour la partie sud de la Liaison intercommunale nord-ouest (LINO) sont en cours de finalisation. Cet équipement routier fluidifiera la circulation en facilitant les accès aux pôles économiques stratégiques : Euratechnologies, Eurasanté, CHRU, Euralimentaire et Port de Lille. Les travaux de la partie sud de la LINO s'étendront sur 12 kilomètres.

Renseignements : Mr Gwenael Boidin urbanisme@sequedin.fr - 03 28 82 91 71





Les services en ligne de la MEL

La MEL a mis en ligne son portail à l'usage des administrés « Mes démarches ».

Vous pourrez effectuer un certain nombre de démarches relatives aux compétences de la Métropole Européenne de Lille : demande de

cartes déchèteries, de logement social, d'abonnement culturel à la C'Art, informations sur les travaux en cours... vous retrouverez rapidement une offre de services qui s'inscrit dans l'incitation légale de dématérialiser les 150 démarches les plus utilisées par les administrés. Son utilisation est simple. Chaque demande fait l'objet d'un suivi grâce à un code.

https://mesdemarches.lillemetropole.fr/

Damien Castelain en visite à Sequedin

ercredi 20 janvier, Mr le Maire et ses adjoints ont reçu en Mairie de Sequedin, Mr Damien Castelain, Président de la Métropole européenne de Lille. Cette rencontre avait pour principal objectif d'échanger sur les enjeux politiques métropolitains et de découvrir les problématiques communales des nouveaux Maires élus au sein de la MEL.

En se rendant directement au cœur de notre commune, Mr Castelain a découvert les forces et les contraintes de Sequedin, l'occasion pour Monsieur le Maire d'aborder les futurs projets à l'étude pour la ville : logements sociaux et loi SRU, déplacements inter urbains, contraintes de stationnement, réhabilitation des bâtiments communaux... Deux heures d'échanges mutuels enrichissants pour chacun !



Travaux du pont, encore un peu de patience



l'heure où nous écrivons ces pages, le chantier de réaménagement de la rue du Pont touche à sa fin. Ces travaux, pilotés par la Métropole européenne de Lille, ont pour premier objectif de réduire la vitesse sur cet axe très fréquenté, et sécuriser la circulation en particulier pour les piétons et les cyclistes. Le délai de fin de chantier initialement annoncé fin août pourrait être avancé à début août.

Les objectifs sont multiples :

- Réduction de la vitesse : Pour rappel cette zone est limitée à 30 km/h. Elle sera aménagée avec un tapis de route coloré pour un impact visuel et un îlot végétal central afin de réduire la largeur de la route à ce niveau et ainsi casser la vitesse.
- · Sécurisation des piétons

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lettre au Président

a loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), vise à recréer un équilibre social dans chaque

territoire en obligeant certaines communes à disposer d'un nombre minimal de logements sociaux. La loi SRU arrivant à échéance en 2025, le Gouvernement prévoit de présenter un projet en 2021 afin de prolonger et réformer la loi existante.

C'est à ce titre qu'en tant que maire de Sequedin, Christian Lewille a adressé un courrier au Président de la République ainsi qu'aux ministres concernés. Cette lettre contient une demande d'évolution de la loi et, en particulier, de l'inventaire des logements sociaux, à savoir :

inclure les cellules d'établissements pénitentiaires dans le décompte de logements sociaux des communes.

Cette prise en compte résulterait de la solidarité nationale demandée aux communes concernées et d'une assimilation à d'autres types de structures collectives d'hébergement. Suite à l'envoi de ce courrier, Monsieur le Maire a reçu le soutien de nombreux maires voisins et de parlementaires.

- Sécurisation des vélos pour la montée du pont avec la création d'une piste cyclable
- Enfouissement des réseaux, suppression des poteaux
- Réfection de la route
- Remplacement de l'éclairage public
- Uniformisation du mobilier urbain

Tant que la rue du Pont n'est pas rouverte à la circulation, rappelons que le Chemin du Chateau de Misère n'est pas une avenue et que seuls les riverains immédiats peuvent l'emprunter pour rejoindre leur domicile à faible allure! La vitesse dans la plupart des rues de Sequedin est limitée à 30 km/h, alors levez le pied pour la sécurité de tous!

Contact: Mr BOIDIN -Tél 03 28 82 91 71

Une passerelle vieillissante

La municipalité est consciente de la dégradation de la passerelle piétonne reliant les deux rives de Sequedin ainsi que de sa nécessité pour faciliter les déplacements doux au sein de la commune.

Malheureusement, cet ouvrage n'appartient pas à la commune, ce qui ne nous permet pas de procéder par nous-mêmes à sa rénovation et son évolution. La compétence de sécurisation ou de modernisation de cette passerelle reviendrait à la Métropole européenne de Lille ou à la SNCF, l'une et l'autre de

ces entités ne souhaitant pas, pour l'instant, prendre en charge le dossier. La commune, consciente de la nécessité de rénovation de cette passerelle, reste cependant mobilisée auprès de la MEL et de la SNCF pour faire avancer le projet.



Un budget équilibré

Dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution des recettes et des impacts de la crise sanitaire, la Commune choisit de poursuivre une politique rigoureuse des dépenses de fonctionnement afin de préserver sa capacité d'investissement.



Fonctionnement 4,5M€

Recettes de fonctionnement

Droits de mutation

80 000 €

Divers

116 300 €

Taxes pylônes, électricité et publicité

178 000 €

Caisse d'allocations familiales

140 000 €

Etat

80 830 €

Tarification aux usagers

248 155 €

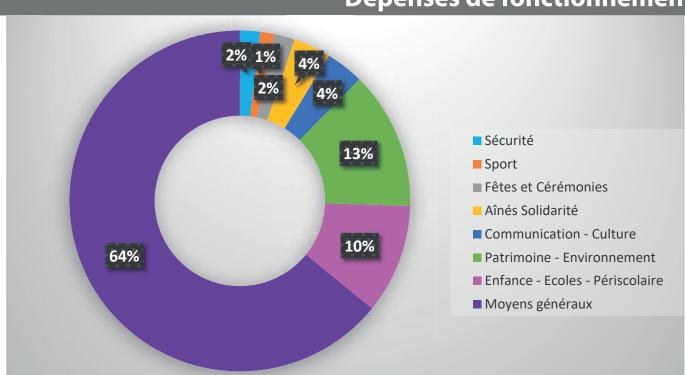
Métropole européenne de Lille

1641222€

Impôts locaux

2 093 650 €

Dépenses de fonctionnement





lles reposent principalement sur les recettes fiscales (85 % du total). Les autres recettes proviennent de services et des dotations. Pour l'année 2021, les recettes de fonctionnement sont estimées à 4 578 150 €.

Depuis 2004, la commune mène une politique constante, sans augmentation des taux d'imposition. L'année 2021 sera marquée par la suppression de la taxe d'habitation pour les communes. En contrepartie, elles percevront la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Celle-ci sera répartie entre les communes grâce à un mécanisme de coefficient correcteur visant à neutraliser les situations. Donc à compter de 2021 le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties est fixé ainsi :

Taux communal 20,58% + Taux départemental 19,29% soit un taux global de 39,87%

La Dotation Globale de Fonctionnement, en baisse depuis 2011 pour contribuer au redressement des finances publiques diminue une nouvelle fois de 58% de 47590€ (2020) à 19 830 € (2021). Cette dotation était de 456 000 € en 2010 soit une diminution de 95%.

lles s'élèvent à 4 578 150 € (hors virement à la section d'investissement). Ces dépenses permettent d'assurer un service public de qualité sur l'ensemble des compétences communales.

La masse salariale représente 2 378 700 €.

L'évolution des dépenses à caractère général sera plafonnée à environ 1 522 500 €, soit une augmentation de 1,5 % par rapport au budget de 2020. Cette évolution prévoit notamment l'augmentation des dépenses en énergie due à la hausse des taxes.

Les lois SRU et ELAN, qui imposent 25 % de logements sociaux sur la totalité des résidences principales impactent la Commune en situation de carence d'une pénalité de 108 000 € au titre de 2021.

Investissement 2,5M€





a commune poursuit la préparation et la réalisation de ses projets en y consacrant un budget de 2 526 665 € (financé en autofinancement).

Cela comprend notamment :

- Le projet de réaménagement et d'extension de l'Ecole Vanoverschelde (1 800 000 €);
- **10** 000 €
- Le projet d'extension du cimetière (42 000 €);
- La réalisation de l'Aire de jeux, Place Corneille (40 000 €) ;



- Le remboursement des emprunts part Capital (201 450 €);
- Le remplacement des huisseries de l'Hôtel de Ville (190 000 €) :



- La modernisation de l'éclairage public et réseaux (202 215 €);
- Les travaux d'accessibilité des bâtiments (25 000 €);
- Le plan de numérisation des écoles (26 000 €).







Collecte des déchets ménagers



e conseil métropolitain a adopté le 23 avril 2021 son schéma directeur des déchets ménagers et assimilés (SDDMA) 2021-2030. C'est un plan de plusieurs années qui définit les orientations et actions à mener dans le domaine de la réduction, de la collecte et du traitement des déchets. Porté par la MEL, ce schéma a été imaginé autour de l'idée que le déchet est une ressource qui doit être valorisée.

4 grands axes:

- Jeter moins.
- Trier mieux et plus.
- Améliorer le service aux Métropolitains dans un espace public de qualité.
- Moderniser les équipements de traitement des déchets.

Les objectifs à l'horizon 2030 :

- Moins 15 % de déchets produits
- Moins 50 % de déchets recyclables et biodéchets présents dans la poubelle des ordures ménagères.
- 60 % des déchets valorisés ou réutilisés.
- Des modes de collecte simplifiés.
- Moins 37 % de gaz à effet de serre pour la compétence déchets.

Les évolutions majeures :

- Harmonisation des consignes de tri et de la couleur des bacs
- La collecte du verre à partir de 2022, pour les communes inscrites dans la démarche, dans des points d'apports volontaires.

A noter, la commune de Sequedin fait partie des 40 villes pilotes de la métropole pour la mise en place des points d'apports volontaires pour la collecte du verre.

À moyen terme, l'ensemble des emballages plastiques pourra être collecté comme « recyclable » et la collecte des biodéchets, séparément des ordures ménagères, sera déployée progressivement à l'ensemble des communes à partir de 2023.

Travaux et aménagements

Réhabilitation de l'aire de jeux :

Depuis plusieurs mois, l'aire de jeux place Corneille est fermée. Les travaux ont débuté. Le parc sera agrandi de 33m² et mis en conformité au cours de l'été. Les jeux abimés seront réparés et une nouvelle activité de type bascule face à face sera proposée. Un nouveau



revêtement de sol avec une marelle donnera un nouvel attrait à ce lieu. La pose de nouvelles clôtures est également prévue (retardée en septembre suite à une pénurie des matériaux). Les enfants pourront bientôt redonner vie à ce parc, lieu d'animation et de joie du quartier.



Tables pique-nique: installés dans le square, rue de Carpentras et sur la pelouse du Petit bois, ces nouveaux équipements ont un objectif simple: offrir la possibilité aux Sequedinois de profiter d'un moment de convivialité au sein de nos écrins de verdure. Des poubelles seront prochainement

installées à proximité dans le respect des normes liées au plan Vigipirate. Charge à chacun de faire preuve de civisme et de savoir les utiliser!

Mise aux normes du quai de bus rue du Marais :



Pour réaliser ces travaux, la rue du Marais sera coupée provisoirement à l'automne. Les riverains pourront accéder à leur domicile et la mairie restera accessible. Une déviation par la rue du train de Loos sera mise en place.

Envahissement du skate park : Le portail du tennis donnant sur le skate park a été fracturé courant juin, permettant l'installation de caravanes. La procédure d'expulsion a eu lieu la semaine suivant l'envahissement. Pour éviter d'autres intrusions, des blocs de béton et des monts de terre ont été installés aux deux entrées du complexe sportif. La municipalité remercie les jeunes sequedinois qui, dès le départ des caravanes, se sont mobilisé de leur propre chef pour nettoyer le skate park, afin de retrouver le plus rapidement possible leur lieu de convivialité!



Le Centre communal d'action sociale





Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Sa compétence se limite au seul territoire des habitants de la commune.

es CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction :

- Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)
- Dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire...), fruit de la politique d'action sociale de la commune. Il n'existe pas réellement de limite à ces initiatives en dehors des moyens dont dispose le CCAS et de la politique sociale de la municipalité.

Son fonctionnement:

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : le maire de la commune;
- Un conseil d'administration : formé à parité de conseillers municipaux et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Le Conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune mais également par les dons ou legs.

Missions et obligations :

Le Centre Communal d'Action sociale est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune.

Les CCAS réalisent des enquêtes sociales dans le but de repérer les bénéficiaires potentiels puis de les aider à constituer les différents dossiers administratifs. En parallèle, le CCAS établit un fichier des personnes aidées qui permet à la municipalité une meilleure connaissance des besoins de ses habitants et donc d'ajuster les moyens de son CCAS entraînant ainsi un cercle vertueux de solidarités.

Ce qu'il faut savoir :

Il existe 3 niveaux d'aides sociales.

- 1. La protection sociale qui est issue des cotisations (retraite, chômage, sécurité sociale ...).
- 2. Les aides sociales légales accessibles suivant les critères d'attribution (RSA, aides aux personnes âgées, handicap...).
- 3. L'Action sociale ou l'aide sociale facultative qui est propre à chaque commune.

Vous êtes en difficulté?



Le CCAS vous apporte en toute confidentialité un accueil, une écoute, une orientation, une information et des conseils

dans vos démarches après étude de votre situation.

Etudiants, retraités, en recherche d'emploi, personne à mobilité réduite ou actifs en difficultés passagères, le CCAS peut vous accompagner. Il vous apportera son aide notamment dans la constitution des dossiers de demande d'aide (hébergement, perte d'autonomie, handicap...) ou dans la mise en place de dispositifs particuliers (téléalarme, repas à domicile, aide-ménagère...).

L'aide sociale légale

es prestations d'aide sociale légale sont des aides destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens. Concrètement, voici un tour d'horizon des aides qu'il est possible d'obtenir auprès du CCAS de Sequedin en fonction de votre situation.

Télé-alarme

La télé-alarme est une réponse adaptée pour les personnes seules, âgées, malades ou handicapées qui vivent à leur domicile et veulent y rester. Ce dispositif peut être pris en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). C'est un espace d'écoute 24h/24, une mise en contact avec les personnes concernées en cas d'urgence ou encore un service de réception des appels en cas d'indisponibilité.

Aide ménagère:

Si vous justifiez d'une perte d'autonomie pour effectuer les tâches ménagères et les gestes du quotidien comme les courses, la toilette ou la cuisine, vous pouvez demander une aide-ménagère à domicile. L'accord est donné par le Département sous conditions d'âge, de ressources et de degré de perte d'autonomie. Le montant attribué pour cette aide dépend de vos revenus. Sachez que l'aide à domicile est un dispositif particulièrement encadré (aussi bien dans la nature des tâches à exécuter que pour le temps passé à les réaliser).

Carte mobilité inclusion (invalidité)

La carte mobilité inclusion (CMI) remplace l'ancienne carte d'invalidité. Elle a pour but de faciliter vos déplacements si vous êtes en perte d'autonomie. Il existe 3 CMI : CMI stationnement, CMI priorité et CMI invalidité (perte d'autonomie importante). A noter : Pour une demande d'emplacement handicapé devant votre domicile, merci de vous adresser au service urbanisme.

Repas à domicile

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou personnes handicapées, qui éprouvent des difficultés à faire leurs courses ou à cuisiner peuvent bénéficier du portage de leur repas à domicile (sous réserve de justificatifs médicaux). La livraison de repas chauds constitue une aide appréciée au quotidien. Les repas sont prévus pour chaque jour de la semaine et livrés du lundi au vendredi.



Carte PASS PASS (Ilevia)

Le CCAS permet aux personnes âgées de plus de 65 ans, non imposables (sur les revenus N-2) ou dont l'impôt n'est pas recouvrable, de renouveler leur carte Pass Pass ou leur coupon llevia sous conditions.

L'action sociale facultative

'est une forme volontariste de l'aide sociale qui dépasse le cadre de la loi et initie elle-même des actions de solidarités. Voici quelques actions mises en place par le CCAS de Sequedin.

L'aide alimentaire hebdomadaire

Le CCAS permet aux personnes en grandes difficultés financières d'obtenir de la nourriture gratuitement lors des distributions hebdomadaires de colis alimentaires et de produits d'hygiène au sein du pôle solidaire.



Les chéquiers d'accompagnement personnalisé (CAP)

Tout comme l'aide alimentaire, les CAP sont distribués aux personnes dans les situations les plus difficiles pour faire face à l'urgence. L'attribution de chèques personnalisés est étudiée au cas par cas, sur instruction d'un travailleur social. Ils se présentent sous forme de tickets dont la valeur est comprise entre 10 et 30 euros. Les CAP peuvent être utilisés dans les commerces pour acheter des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, des médicaments ou des dépenses pour les enfants (vêtements, fournitures, loisirs).



La distribution ponctuelle de colis alimentaires :

Pour aider les Sequedinois en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale de Sequedin attribue un colis alimentaire ponctuellement :

- aux demandeurs d'emploi (suivant conditions)
- aux personnes handicapées avec taux d'incapacité de 80% et plus.

Des colis de produits fermiers ont également été distribués par le département aux familles défavorisées de la Commune, l'occasion pour les bénévoles de garder le contact avec un public qui nécessite une attention particulière.



Plan canicule:

En période estivale, certaines personnes sont plus fragiles et nécessitent une vigilance plus accrue. A ce titre, les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes à mobilité réduite préalablement identifiées au CCAS, recoivent des appels téléphoniques réguliers ou des visites à domicile lors des périodes de forte chaleur.



Vaccination:

Dans le cadre des vaccinations contre la Covid-19, le CCAS de Sequedin a identifié les personnes les plus âgées, les plus fragiles, isolées et vulnérables qui rencontraient des difficultés pour se faire vacciner. En collaboration avec d'autres CCAS, les bénévoles accompagnés de quelques élus ont donc organisé la vaccination de 66 sequedinois âgés et vulnérables en assurant la prise de rendez-vous et le transport.

Projets à venir

- Soutien scolaire aux collégiens ou lycéens en décrochage (sous conditions de ressources).

Vous êtes enseignant à la retraite et vous souhaitez mettre à profit votre temps disponible pour accompagner des jeunes en difficulté ? Rapprochez-vous du CCAS pour en savoir plus sur ce dispositif à venir.

- Elargissement de l'aide solidaire aux personnes handicapées percevant l'AAH et aux personnes âgées percevant le revenu minimum vieillesse selon les ressources et la situation familiale.
- Financement du BAFA sous conditions.

Solidarité vers les jeunes

Bourse au permis (sous conditions):

Le CCAS apporte une aide financière aux jeunes sequedinois qui en auraient besoin afin de leur permettre de passer le permis B hors conduite accompagnée. Vous avez entre 17 et 25 ans ? Vous résidez sur Sequedin ? Votre quotient familial est inférieur à 700 € ? L'obtention du permis est nécessaire à votre insertion professionnelle ? Profitez de ce dispositif! Le montant maximum de l'aide accordée est de 1200 € (remboursables ou non suivant votre situation). L'aide sera versée directement à l'auto-école.



Bourse à la formation :

Le CCAS participe au financement de formation à destination des sequedinois sans emploi sans limite d'âge. Vous résidez à Sequedin ? Vous êtes inscrit à Pôle emploi ou à la Mission locale? Vous souhaitez vous former mais vous n'avez plus droit aux dispositifs de financements existants ? Votre impôt avant déduction est nul ? Vous pouvez peut-être profiter de ce dispositif! Le montant maximum de l'aide est de 2000 € versés directement à l'organisme de formation après analyse de votre dossier.



🦓 Cartes cadeaux pour la rentrée

Le CCAS apporte une aide aux familles sequedinoises, quelles que soient leurs ressources, à chaque rentrée scolaire. Cette aide se traduit par l'octroi de cartes cadeaux pour des livres ou des fournitures scolaires pour les élèves de la 6ème à la fin des études universitaires. Les élèves qui sont en contrat d'apprentissage peuvent prétendre à cet avantage jusqu'à l'âge de 20 ans.

Contacts:

Centre Communal d'Action Sociale:

Mme Christine Dulac

ccas@sequedin.fr - Tél: 03.28.82.91.65

Assistance sociale

UTPAS - 16 rue d'Englos, 59320 HAUBOURDIN

Tél. 03 59 73 07 70

Mission locale Métropole Sud

100 Rue Sadi Carnot, 59320 Haubourdin

Tel: 03 20 10 39 95 contact@mlms.fr



Le CME se définit en quelques mots

Le 16 octobre 2020, les 4 nouveaux conseillers ont été choisis pour rejoindre le Conseil municipal des enfants. Ainsi, suite à la fin du mandat d'Amel Bouras et de Jeanne Ducros, Joséphine Anderlesse, Yassin Benalifa, Naomie Degardin Leroy et Kylian Danel ont réellement pris leur fonction lors de la cérémonie d'intronisation le samedi 9 janvier 2021.

Pourquoi avez-vous voulu être conseillers? Louna: « pour avoir une belle ville moderne qui plait aux autres »

Justine : « Pour améliorer la ville et participer aux cérémonies »

Joséphine : « Pour que les enfants puissent aider les personnes âgées »

Yassin : « Pour faire passer le message qu'il faut protéger la nature et pour participer aux cérémonies » Léia : « Pour faire respecter notre environnement en nettoyant la nature par exemple »

Romane : « Pour aider les gens et faire respecter l'environnement et les animaux »

Kylian: « Pour rendre le monde meilleur »

Kamil: « Pour aider les autres »

Le CME en action

Demandons à Léia, Yassin et Romane s'ils peuvent nous en parler.

« Pendant l'année on se réunit pour savoir quelles actions on pourrait mettre en place. On se mobilise toujours pour que le CME soit représenté lors des cérémonies officielles. Parfois on décide d'apporter notre aide à des opérations existantes. Par exemple, on nettoie notre ville avec l'opération « Nettoyons la nature » qui aura lieu le 25 septembre. On fait aussi des collectes (jouets, bouchons, nourriture...) pour aider les associations ou les plus pauvres. On aime aussi faire des concours pour les habitants. Cette année, nous avons choisi le thème des activités manuelles.

D'ailleurs on a décidé de prolonger le concours de décoration de boîtes à chaussures pendant tout l'été. Nous, ce qu'on veut c'est aider les citoyens et faire en sorte que tout soit parfait! »

Le CME en réflexion

Voici en avant-première ce sur quoi nous travaillons en ce moment:

Le CME avec la commission culture réfléchit à la création de boîtes à livres qui seront implantées dans la ville. Nous avons bien avancé sur le projet! Nous avons des idées sur leur forme et leur style. Prochainement nous allons nous déplacer dans la ville pour choisir les lieux d'implantation.

Peu après la rentrée scolaire, auront lieu les nouvelles élections du CME afin d'accueillir 4 nouveaux CE2. Nous aimerions faire un film diffusé dans les écoles pour donner envie aux futurs candidats de nous rejoindre.

Nous travaillons aussi sur notre logo, il nous permettra de bien nous identifier.

Nous n'oublions pas nos aînés car nous avons plein d'idées pour faire des actions intergénérationnelles. Nous aimerions refaire une galette géante, écrire les cartes de vœux du colis des aînés, organiser un pique-nique et aussi un circuit pédestre dans Sequedin.

Les blagues du CME



ou'est ce qu'un chat qui rigole?



Toto arrive en retard à l'école. La maitresse lui demande la raison de son retard. J'ai rêvé d'un match de foct

Quel est le rapport ? - Il y a eu des prolongations

Un chapitre

Dans les écoles...

e contexte de cette année était particulier mais l'enseignement ne s'est jamais arrêté. Le programme s'est adapté mais dès que les conditions sanitaires l'ont permis, les activités ont repris dans les écoles Godin et Vanoverschelde.

Les CE2 de l'école Godin, de la classe de Mme Choc, ont découvert les différents services de la mairie et le fonctionnement d'une commune. L'occasion pour les enfants de poser leurs questions à Monsieur le Maire.

A l'école Vanoverschelde, pour apporter un peu de gaieté et finir l'année sur une note festive dans les classes de maternelles, le chanteur Benoît est venu le 18 juin donner trois représentations de son spectacle « La folie verte ».





Les collégiens prennent de la hauteur



Nos jeunes ont pris de la hauteur lors de la sortie accrobranches proposée par la ville en juin. Les 60 participants ont défié les lois de l'apesanteur en choisissant les parcours d'accrobranches adaptés à leurs envies et à leur niveau. Tyrolienne et pont de singe n'ont pas eu raison de nos jeunes, tous animés par la même satisfaction de profiter enfin d'une sortie entre amis et en plein air, après de longs mois de confinement. Parents et élus ont admiré le spectacle d'en bas, ravis de voir les masques tombés et les sourires démasqués!

Tu as 18 ans ! Profite de 300€ pour découvrir la Culture autour de chez toi

Le pass Culture est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif te permet d'avoir accès l'année de tes 18 ans à une application sur laquelle tu disposes de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Télécharge l'application et découvre toutes les offres culturelles à portée de main. Tu réserves les activités ou biens culturels directement sur l'application grâce à tes 300€.

En savoir plus sur : https://pass.culture.fr/

GÉNÉRATION #HDF

Il s'agit pour les lycéens, d'une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à la scolarité.



Pour OBTENIR LA CARTE GÉNÉRATION #HDF, connectez-vous sur l'application Génération #HDF ou sur le site generation.hautsdefrance.fr

Et si on faisait un point Com'?



epuis les élections municipales, la ville de Sequedin modernise son image. Il ne s'agit pas d'une révolution mais d'une nouvelle dynamique qui reste en adéquation avec le logo et les couleurs de Sequedin. Les outils sont adaptés pour que

chaque Sequedinois puisse bénéficier d'une information complète et facilement disponible. Le maître mot est *l'uniformisation des support*s pour une identité forte.

L'application *Panneau Pocket* a été déployée en 2020 pour compléter notre communication numérique initiée sur Facebook. Elle permet de visualiser en temps réel les messages d'alerte envoyés par la commune directement sur votre smartphone.

Le *site internet* a fait peau neuve avant l'été 2020 permettant aux Sequedinois de bénéficier d'une navigation ergonomique et intuitive et de graphismes purs et modernes.

En septembre 2020 les *imprimés administratifs* ont été actualisés avec une charte graphique rajeunie, en adéquation avec celle du site internet.

En septembre 2021, vous pourrez profiter du *guide de la ville* mis à jour qui sera distribué lors du forum des activités, le dimanche 5 septembre. Le guide est un condensé pratique qui vous liste notamment les coordonnées des différentes associations, des professionnels de santé et des organismes publics qui agissent sur le secteur.

A l'automne 2021, ce sera au tour de notre mensuel « la New's » de se refaire une beauté. La nouvelle mise en page sera plus claire et segmentée pour permettre à chacun de trouver une information rapide grâce à une lecture simplifiée, le tout sur un papier recyclé.

A noter, la distribution est étalée sur une semaine pour les 1950 foyers de la commune (également téléchargeable sur www.sequedin.fr).



La signalétique de la commune s'éclaircit. Tout le monde connaît les plaques de rues mais personne ne les regarde vraiment. La commune a décidé de remplacer un premier tiers des plaques du village d'ici septembre. Ouvrez l'œil!

To the second se

En projet...

En 2022, l'uniformisation et le développement de notre communication se poursuivront au travers d'un nou-veau bulletin municipal ainsi que d'une news-letter numérique envoyée par courriel aux abonnés.

Mr Verstraete,

Centenaire



Samedi 20 mars, Mr Jacques Verstraete, doyen de Sequedin, a fêté ses 100 printemps. En raison

du contexte sanitaire, la Ville a décidé de le mettre à l'honneur en lui rendant une petite visite à domicile dans le respect des règles sanitaires. Cette visite était un moment d'échanges sur la vie bien remplie de Mr Verstraete, ancien directeur de la confection Verstraete à Lille.

Lecteur avéré, il profite de l'aide de ses voisins, et de l'assistance de ses enfants pour organiser son quotidien dans la maison qu'il occupe depuis 50 ans. Pour l'occasion, les enfants des écoles ont préparé des dessins et poèmes, réunis dans un cahier à destination du centenaire.

Emu par cette attention, il a tenu à rendre visite aux enfants dans les écoles pour les remercier avant les vacances ! Une rencontre aux deux extrémités de la vie pleine de richesses pour l'un comme pour les autres !

Disparition



Dans notre précédente édition, nous avons omis de mentionner la disparition de

Marcel GRYSON le 19 septembre 2020 dans sa 86 ème année. Nous saluons ici sa mémoire. Figure sequedinoise, ancien conseiller municipal, ancien combattant et président de la section locale UNC - AFN de Sequedin dans les années 1980, Marcel repose au cimetière de Sequedin.

Nappes phréatiques au plus bas





pepuis 4 ans, les nappes phréatiques ont atteint des niveaux historiquement bas, suite aux nombreux épisodes de sécheresse dans la région. Malgré les pluies du printemps, les niveaux restent encore très bas. Pourquoi ? Car ce sont les pluies d'hiver (assez faibles) qui remplissent les nappes, les précipitations du printemps et de l'été sont captées par le nature qui reprend vie.

C'est pourquoi, afin de préserver cette ressource en eau, il est important que chacun puisse adopter au quotidien des habitudes permettant d'économiser ce bien précieux. C'est notre responsabilité au quotidien qui permettra de préserver de façon durable une eau de qualité. Chacun peut agir à son niveau. Alors, on limite les arrosages et on adopte les gestes économes simples au quotidien comme fermer le robinet lors du lavage des mains, privilégier les douches plutôt que les bains ou encore récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser ses plantes.

La Carte de voeux pousse



n janvier, les Sequedinois ont reçu une carte de vœux sur un papier ensemencé destiné à être mis en terre au printemps. Beaucoup de Sequedinois se sont fait surprendre par les gelées tardives, ces dernières ayant empêché la levée des pousses printanières. Mais quelques habitants, à la main verte,

nous ont envoyés leurs remerciements et quelques photos de leurs petites fleurs. Un Sequedinois de 87 ans s'est même déplacé en mairie pour nous montrer ses premières fleurs en pot. Merci Mr Lacroix pour votre sympathie!







Du miel et des abeilles

Pour apprendre à faire ami-ami avec les abeilles, la Ville lance « Miel de Sequedin ».

L'idée: installer des ruches, à des fins pédagogiques et écologiques, et inciter les habitants à planter des fleurs pour les nourrir. Pour préserver les abeilles, on peut arrêter d'employer des pesticides, avoir une ruche ou planter des fleurs. On peut aussi faire les trois. Et si les abeilles avaient leur place à Sequedin? Et si pour les nourrir, on leur plantait les fleurs qu'elles préfèrent et des arbres à butiner? L'opération se déroule en plusieurs étapes.

Un lieu d'implantation

Il existe un enclos grillagé avec un portail d'accès, afin d'éviter un accès direct aux ruches sans apiculteur, à côté de l'ancienne gare.

Un porteur de projet passionné

La mairie fait un véritable « appel à projet ». Nous souhaitons qu'un sequedinois, passionné par l'apiculture, puisse installer, et exploiter des ruches dans cet enclos et dans le respect des obligations juridiques liées à cette activité.

Un projet pédagogique en partenariat avec les écoles

Chacun sait que c'est en sensibilisant la jeune génération qu'un véritable tournant pourra être entrepris. Alors impliquons les écoles !

La récolte du Miel

Qui ne serait pas ravi de manger local et de goûter la production de nos futures habitantes ?

Pour participer, envoyez une lettre de motivation à Mr Le Maire, « Opération - Miel de Sequedin » Vous pourrez présenter votre projet lors d'une rencontre en mairie. Pour en savoir plus, contactez : Pascal Petitprez, porteur du projet ppetitprez@sequedin.fr

Revivre en musique, une vraie fête!

es 18 et 19 juin, la Fête de la musique sequedinoise a donné le top départ de retrouvailles heureuses au grand air. Oubliés les mois d'isolement, sans répétitions collectives, ni foisonnement culturel ou sportif. Oubliés également les désagréments de la ville coupée en deux par les travaux de la rue du Pont puisque chaque rive a eu accès à un beau rendez-vous musical. Dès le vendredi soir l'Harmonie Municipale a offert un concert sous forme de répétition sous les majestueux saules de la cour de l'école de musique et face au public ravi par la qualité musicale et amusé par l'ambiance décontractée. Le lendemain matin, l'Ecole de Musique a pris place dans le square de l'église. Autour de ce bel écrin, les élèves, accompagnés de leurs professeurs ont offert au public une audition nature, pleine de fraicheur, de tendresse et d'insouciance comme on aime. Merci aux musiciens pour cet air musical au grand air !



Expos photos « Au naturel » 📩 n 2021, la médiathèque a choisi d'aborder le thème des Sciences.

Après la chimie et l'Astronomie, la Nature a investi les lieux avec une très belle exposition « Au naturel ». Le monde animal, végétal et minéral s'est révélé sous l'objectif de nos talentueux photographes Vincent Conion et Benoit Deman et nous a surpris à travers 30 clichés exceptionnels.

Les visiteurs ont également pu observer les différentes espèces d'oiseaux, identifier leur chant tout en s'amusant grâce à une animation interactive.

Enquête policière, en médiathèque

n mars, où la plupart des activités semblait restreinte par un couvrefeu à 18h, les jeunes Sequedinois avaient décidé de profiter de leurs vacances pour s'amuser à l'accueil de loisirs organisé par la Ville sur le thème « A l'heure anglaise » ! La médiathèque avait concocté



pour l'occasion une animation passionnante guidée par Catherine, animatrice dans le costume d'Enola Holmes. Jeu de pistes, déchiffrages de codes, résolution d'énigmes «sometimes in english, please »... les enfants se sont pris au jeu, dans la peau des enquêteurs, ils n'ont pas tardé à démasquer le coupable !

Partenaire du dispositif « Bibliothèque à la maison » mis en place par le Département du Nord et la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), la médiathèque souhaite développer son service de portage à domicile. Si vous avez plus de 60 ans et que vous avez des difficultés pour vous déplacer, la médiathèque vous propose de venir vous apporter chaque mois, une sélection de lecture. Ce service est également accessible à tout sequedinois ne pouvant se rendre en médiathèque (longue maladie, handicap...).

Témoignages:

« Grâce au portage à domicile, j'ai repris le goût de la lecture » Madame A.

« Quand la personne de la bibliothèque passe, on discute un peu et c'est agréable quand on est seul » Monsieur R.

Horaires d'été (du 6 juillet au 14 août): mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h, le mercredi de 10h à 17h, le samedi 10h 16h Fermeture du 16 au 31 août Réouverture le 1^{er} septembre. Les ateliers reprendront à partir du 13 septembre.

Contact: 03 20 50 55 74

La science en médiathèque

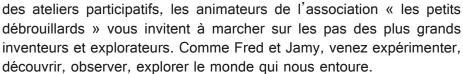
Dans le cadre de la thématique de l'été sur la science, la médiathèque propose 2 animations à ne pas rater :

- Exposition sur « les héros de la Sciences »

jusqu'au 14 août

L'exposition retrace l'histoire des célèbres scientifiques qui ont laissé un héritage intellectuel exceptionnel. Vous découvrirez les portraits de Galilée, Darwin, Pasteur, Einstein, Curie ... des hommes et des femmes qui ont changé notre regard sur le monde et sur nous-mêmes.

La médiathèque accueille le camion
 Science tour « C'est pas sorcier » mercredi 21 juillet de 13h30 à 17h30. Au travers



Animation tout public. Gratuit - Inscription préalable avant le 15 juillet en médiathèque 03.20.50.55.74.

L'atelier Découverte et Création, mais c'est quoi ?

'est une animation proposée aux enfants gratuitement 1 samedi par mois (de 14h30 à 16h) qui permet de réaliser une activité manuelle encadrée par une animatrice. Le choix de l'activité est souvent en lien avec un livre ou une exposition découverte au préalable. Il s'agit pour les artistes en herbe de développer leur talent en transcrivant une histoire par des créations originales.

Quel plaisir de retrouver les enfants en médiathèque!

Après avoir écouté l'histoire du «fantôme de la bibliothèque», les enfants ont fabriqué de la pâte à modeler avec l'aide de Catherine, notre animatrice. Les 7/10 ans ont ensuite laissé place à leur imagination en modelant des petits sujets. Un moment passé dans la bonne humeur que tous ont apprécié. Le 2ème atelier, le 22 mai quant à lui était

dédié à la création d'un pot avec plantes aromatiques. De quoi ramener à la maison les différents aromates pour préparer la cuisine d'été.

Retrouvez le calendrier des ateliers sur : mediatheque.sequedin.fr

Agenda 4



- **jusqu'au 14 aout** : Expo « Les Héros de la science »

43: "

- **13 juillet :** Feu d'artifice

- **14 juillet :** Les 10 ans des belles sorties, fanfare

- **21 juillet :** « Science tour C pas sorcier »

- 5 septembre : Forum des activités
- 12 septembre : Banquet des ainés
- 18 septembre : Remise des récompenses aux diplômés 2021.

- 18 septembre : Sequed'Un soir- 19 septembre : Journée du patri-

moine - visite de l'église

- **25 septembre :** Nettoyons la nature

- **Du 4 au 10 octobre :** Expo « 20 000 yeux sous les rêves »

- **9 octobre :** NUIT des Bibliothèques sur le thème de la musique

- **10 octobre :** Fête du jeu

- **17 octobre :** Belles Sorties avec Le Vivat « Dormir ; rêver peut-être »

- **14 novembre :** Concert de l'Harmonie municipale

- **17 novembre :** Conférence spectacle

« Marie Sidney alias Shakespeare »

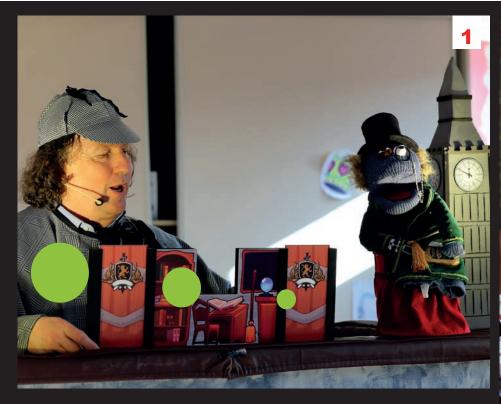
- **20 novembre :** Troc du livre

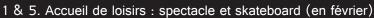
- **21 novembre :** Spectacle « Le Gendarme de St Omer »

- 4 & 5 décembre : Marché de Noël
- 12 décembre : Sortie culturelle

Printemps des poètes

Dans le cadre de la 23 ème édition du Printemps des poètes, la médiathèque a reçu de nombreux poèmes. Le désir comme thème de l'appel à texte a inspiré de nombreux sequedinois. Les poèmes ont été exposés pendant tout le mois d'avril et publiés sur le site. Un grand merci aux participants.





- 2. Fête de la musique au square de l'église (en juin)
- 3. Jeux du club de l'amitié (en mai)
- 4 & 6. Cérémonies du 8 mai et du 18 juin
- 7. Exposition sur l'astronomie (en avril)
- 8. Remise des médailles du travail (en mai)
- 9. Toiture végétalisée du pôle culturel (en mai)
- 10. Reprise du fitness en extérieur
- 11. 1ère marche de l'année pour les aînés (en juin)
- 12. Le petit marché du samedi matin (en juin)





















Les manifestations programmées sont toujours susceptibles d'être annulées ou reportées en fonction du contexte sanitaire ou de la météo. Surveillez le site internet, le Panneau Pocket et le Facebook de la Ville.

Le 14 juillet en fanfare!

Le 14 juillet, pour fêter les 10 ans des « Belles Sorties » organisées par la MEL, la structure de l'Aéronef nous amène une fanfare légendaire «CEUX QUI MARCHENT DE-BOUT» pour un concert à Hallennes-lez-Hau-



bourdin suivi d'une déambulation à Haubourdin. Pour écouter cette fanfare, rendez-vous à Hallennes-lez-Haubourdin pour un concert assis de 15h à 15h45 en extérieur à l'école Roger Salengro (rue Léon Gambetta à côté des Lucioles) ou/et pour une déambulation au départ de la Mairie d'Haubourdin (vers 16h3O) en longeant la Deûle. En cas de pluie, ces 2 concerts seront annulés au profit d'un seul, joué à l'abri, à Haubourdin à 15 h sous le préau de l'école Cordonnier (secteur Heurtebise).

Sequed'un soir : le retour !



Désormais programmé tous les 2 ans, Sequed'Un Soir entame sa 9^{ème} édition et vous donne rendez-vous le 18 septembre. Depuis l'origine, Sylvain Bernard travaille la programmation avec la commission Culture et a sélectionné cette

année 2 groupes régionaux : Old Tree'z et NO'Mad's Land. Ce choix musical, différent des précédentes éditions nous mènera vers un voyage confortable.

Les Old Tree'z invitent au voyage Pop Folk Tribal sur fond de percussion, guitare sèche, basse et ukulélé accompagnée d'une voix douce et veloutée.

Le groupe No'Mad's Land quant à lui revisite les standards de

la folk et de la pop. De Simon & Garfunkel, les Beatles, U2, Supertramp, Sting, Prince, en passant par Coldplay, Imagine dragons et bien d'autres encore.



Gratuit sur réservation en Médiathèque à partir du 7 septembre Tél : 03 20 50 55 74 - culture@sequedin.fr





de 10h à 18h

Sequedin

Conception, impression : Ville de Sequedir

